

RESTONS MOBILISÉS Contre la propagation de la COVID 19



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



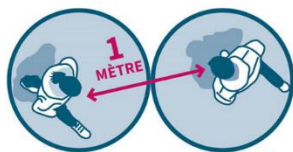
Se laver très
régulièrement
les mains



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades



Rester toujours
à plus d'un mètre
les uns des autres



dans les lieux publics clos

Masques obligatoires jusqu'au 30 octobre 2020

Par arrêté préfectoral
du 31 août 2020

Sur les marchés ouverts
de la Gironde



et aux abords des
établissements scolaires

SOMMAIRE

- Le mot de Madame le Maire
- Présentation du Conseil Municipal
- Le budget 2020
- Les réalisations 2020
- Les projets
- Les informations diverses



Le mot de Madame le Maire

Chères Grignolaises, Chers Grignolais,

Voici le premier bulletin municipal de notre mandature.

Tout d'abord, je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars 2020.

Le confinement ayant eu lieu deux jours après, le nouveau conseil municipal a officiellement pris ses fonctions le 26 mai 2020.

Ce bulletin est pour nous l'occasion de vous présenter tous vos élus car crise Covid oblige, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle « Maïade », lieu de rencontre entre nous tous.

Cette année 2020 est très particulière, rythmée par des craintes, des incertitudes et des prises de décisions certes mûrement réfléchies mais difficiles à mettre en œuvre, notamment les annulations de toutes les manifestations estivales.

Cependant, je pense que le bon sens et la sagesse étaient indispensables pour des raisons évidentes de précautions sanitaires.

Vous protéger, reste notre priorité.

Heureusement, la vie de notre commune continue !

Les travaux de la maison des associations (anciennes écoles), de la chaufferie collective à granulés bois et de la mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes sont enfin terminés.

Bien entendu, pas d'inauguration pour l'instant.

Les activités de nos associations reprennent peu à peu en ce mois de septembre avec évidemment une réflexion et un respect total des mesures sanitaires. Vous pouvez trouver toutes ces informations sur notre nouvelle gazette nommée « Potins de GRIGNOLS » et mise à disposition chez nos commerçants que je remercie pour leur participation.

Je termine en vous souhaitant un bel automne, saison empreinte de sagesse !

Prenez soin de vous et de vos proches et en ces temps difficiles soyez assurés du dévouement et du soutien de vos élus.

Bien fidèlement.

Françoise DUPIOL-TACH,
Maire de GRIGNOLS

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Françoise DUPIOL-TACH

Maire

Présidente du SIVOS de GRIGNOLS

Présidente du CCAS de GRIGNOLS

Déléguée communautaire – CDC du Bazadais

Commissions communautaires : Tourisme, Transport à la demande, Urbanisme et Enfance/Jeunesse

Patrick CHAMINADE

1^{er} Adjoint au Maire en charge des finances et de l'urbanisme - PLUI

Vice-président de la CDC du Bazadais
Vice-président du SICTOM Sud Gironde



Bernard JAYLES

3^{ème} Adjoint au Maire en charge de la voirie, aménagements et travaux

Président du Syndicat des Eaux de Grignols/Lerm-et-Musset
Commission communautaire : voirie



Christian BEZOS

Conseiller Municipal

Commissions municipales : Finances, Voirie – Aménagements - Travaux



Michel CARRETEY

Conseiller Municipal

Commissions municipales : Voirie – Aménagement - Travaux



Nicolas LORENZON

Conseiller Municipal

Commissions municipales : Urbanisme – PLUI, Culture, Enfance - Jeunesse, Voirie – Aménagement - travaux, Agriculture, Environnement



Gaëlle CRISTOFARI

Conseillère Municipale

Déléguée SIVOS de GRIGNOLS

Commission municipale : Communication



Léa GONZALEZ-REMACLE

Conseillère Municipale

Déléguée SIVOS de GRIGNOLS

Commission municipale : Communication, Agriculture-Environnement, Culture, Enfance – Jeunesse



Lucienne BIES

2^{ème} Adjointe au Maire en charge de la culture, des manifestations et de l'enfance - jeunesse

Vice-présidente du CCAS de GRIGNOLS
Déléguée communautaire - Commission : Finances



Geneviève NATUREL-ZANDVLIET

Conseillère Municipale

Déléguée à la Bibliothèque et au Jumelage
Commissions municipales : Urbanisme - PLUI, culture, enfance - jeunesse, communication
Commission communautaire : communication



Solange DEGRUSON

Conseillère Municipale - en charge de la commission communication

Commissions municipales : Culture, Enfance - Jeunesse, Agriculture – Environnement



Laurence LAPORTE

Conseillère Municipale

Commissions municipales : Finances, Culture, Enfance - Jeunesse



Pierre-Florian OUSTRY

Conseiller Municipal

Commissions municipales : Voirie – Aménagement - travaux, Agriculture, Environnement



Raphaël BERTRAM

Conseiller Municipal

Délégué à l'Agriculture, Environnement

Commissions municipales : Culture, Enfance - Jeunesse, Urbanisme - PLUI

Commissions communautaires : Agriculture, Environnement



Marylène GACHET

Conseillère Municipale

Commission municipale : Finances



LE BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT					
Chapitres	DEPENSES		Chapitres	RECETTES	
011	Charges à caractère général	314 119,00 €	002	Excédent antérieur reporté	198 490,00 €
012	Charges de personnel	272 660,00 €	013	Atténuations de charges	20 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	325 110,00 €	70	Produits des services	4 700,00 €
66	Charges financières	13 400,00 €	73	Impôts et taxes	439 840,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	74	Dotations et participations	378 259,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	30 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	44 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	130 000,00 €			
	Total dépenses	1 085 789,00 €		Total recettes	1 085 789,00 €

COMMUNE DE GRIGNOLS - Budget Primitif 2020					
INVESTISSEMENT					
Chapitres	DEPENSES		Chapitres	RECETTES	
16	Remboursement d'emprunts	53 565,00 €	001	Solde d'exécution reporté	81 192,00 €
21	Immobilisations corporelles	182 000,00 €	10	Dotations fonds divers	87 600,00 €
23	Immobilisations en cours	765 197,00 €	13	Subventions d'investissement	350 470,00 €
			16	Emprunts et dettes	351 500,00 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	130 000,00 €
	Total dépenses	1 000 762,00 €		Total recettes	1 000 762,00 €

En 2020, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux des impôts locaux :
 - Taxe d'habitation : 12,08 %, - Taxe foncier bâti : 18,94 %, - Taxe foncier non bâti : 49,85 %

LES RÉALISATIONS 2020



La Maison des associations



La chaufferie collective
 (Mairie – Maison des associations et prochainement salle des fêtes)

Réhabilitation des anciennes écoles en maison des associations et création d'une chaufferie collective granulés bois.

Les travaux sont terminés. Les associations vont bénéficier de locaux entièrement rénovés et fonctionnels

Coût de la réalisation : 565 326 € HT – 678 391 € TTC

dont subventions : ETAT / DETR : 175 728 €, CAF : 146 000 €, DEPARTEMENT : 87 948 €.

La différence étant financée sur fonds propres et prêt relais de 350 000 € dans l'attente du versement des subventions.

LES PROJETS

SÉCURISATION DU BOURG

Lancement courant septembre 2020 de l'étude pour l'aménagement et la sécurisation du centre bourg dans le cadre d'une Convention d'Aménagement du Bourg avec le Département.

Sécurisation des entrées de bourg, aménagement cheminements piétonniers, stationnement, accessibilité...

Les projets des organismes extérieurs

GIRONDE HABITAT

Démarrage des travaux
septembre 2020

Construction de 14 logements – lieu-dit « Le Poteau » - Route de Langon.
Construction du « futur » – bois / paille... - Écologique, économie d'énergies....



Sté ÂGES et VIE

Projet de réalisation de deux colocations destinées aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie avec logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires – Route de Marmande.



Esquisse ÂGES ET VIE

LE INFORMATIONS DIVERSES



Rappel réglementation relative aux bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers nécessitant l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.....

Arrêté consultable en Mairie ou sur le site de la Préfecture de la Gironde

Installation de caméras nomades

Suite à de nombreuses incivilités constatées sur la commune : dégradations des biens publics, dépôts sauvages aux abords des containers..., des caméras nomades vont être prochainement installées.



DISTRIBUTION DE MASQUES pour les COLLÉGIENS et les LYCÉENS

La commune distribue les masques en tissu réalisés par les bénévoles pendant le confinement, prioritairement aux élèves des collèges et lycées.

À retirer en mairie aux heures d'ouverture.

En cas d'empêchement, n'hésitez pas à nous contacter.

MA COMMUNE – MA SANTÉ Mutuelle pour tous



Permanences en mairie :

- Jeudi 03 septembre 2020 de 09H00 à 12H30
- Jeudi 17 septembre 2020 de 09H00 à 12H30
- Jeudi 01 octobre 2020 de 09H00 à 12H30
- Jeudi 15 octobre 2020 de 09H00 à 12H30
- Jeudi 19 novembre 2020 de 09H00 à 12H30
- Jeudi 10 décembre 2020 de 09H00 à 12H30

Magali FOUCHER – 05 64 10 00 48 / 06 78 78 05 48

Les ateliers bien vieillir

Reprise des ateliers théâtre le 11 septembre 2020 à la salle des fêtes de Grignols.
Renseignements en Mairie.

Devenir Sapeur-pompier volontaire, Véritable engagement citoyen !

Secours aux personnes, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement...

Vous souhaitez intégrer les rangs du Centre d'Incendie et de Secours ?



Contactez le chef de centre :
Lieutenant INESTA Alain
05.56.25.09.35
06.86.46.58.40



Grignols gironde

Gazette « Potins de Grignols »

disponible dans les commerces de GRIGNOLS et en Mairie.

Retrouvez toutes les informations des associations grignolaises.

Dératisation



La commune va engager une campagne de dératisation du réseau d'assainissement.

Toute opération sur le domaine privé est de la responsabilité du propriétaire ou bien du locataire.

Il est interdit, de jeter ou de déposer dans les lieux publics, ailleurs que dans les poubelles prévues à cet effet, des débris ou de la nourriture pouvant attirer et faire proliférer insectes, vermines et rongeurs.



Nouveau service municipal pour les habitants de GRIGNOLS
Broyage des bois de taille
Renseignements et inscriptions en Mairie

GESTION DU CIMETIÈRE

La commune va entamer une démarche de reprise des concessions en état d'abandon du cimetière.

Cette procédure longue est étroitement encadrée par la loi ; elle se déroulera en plusieurs étapes obligatoires.

La première étape de cette démarche va se matérialiser par la réalisation d'un fichier numérique recensant les différentes tombes et les différentes concessions du cimetière, ainsi que par la réalisation d'un plan qui sera apposé au cimetière.

Dans un premier temps, une période d'observation aura lieu à compter de novembre 2020 pour une durée d'environ 3 mois et s'achèvera par la pose de premiers panneaux de demande d'informations qui seront installés sur chaque concession concernée par la phase de reprise.

Mise à disposition en Mairie d'un poste informatique

pour vos démarches administratives

Service réservé aux habitants de GRIGNOLS

En cas d'affluence, ce service sera organisé sur rendez-vous – Pour vérifier la disponibilité du poste appelez le 05.56.65.01.20

Horaires Mairie Ouverture au public

LUNDI : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

MARDI : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

MERCREDI : 08h30 à 12h30

JEUDI : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

VENDREDI : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires